

Projet de territoire Seudre
GT « Volumes » N°4
Vendredi 6 Novembre 2020 (Visio-conférence)

Observations des garants CNDP

PTGE Seudre - « GT Volumes » N°4 – Vendredi 6 Novembre 2020 (Visio-conférence de 9h à 10h) : .

. Comme convenu lors de la précédente réunion du « groupe de travail VP Seudre », une réunion en visio-conférence est organisée, du fait du contexte sanitaire contraignant de la pandémie, le vendredi 6 novembre, pour permettre de poursuivre les travaux engagés pour définir les volumes prélevables, et présenter les tests retenus pour les « modalisations » du BRGM.

. Les porteurs de projets (SMBS - Claire Blondel), (Syrès17 - Clément Béracochéa), assistés de Marie Eraud (Ifree) et accompagnés par Léna Abasq (du BRGM Poitiers) animent la visio-conférence.

. **Durée de la visio-conférence** : Ouverture de la séquence à 8h45 - fin de la séquence à 10h00 - durée :1h15,

. **21 participants connectés** (dont Gilles Faure représentant les garants CNDP - voir liste de présence des organisateurs), correspondants au membres du groupe de travail mis en place. A noter que tous les membres habituels ont participé, y/c M.Bourry pour les associations FNE17 et SOS Rivières, qui ont récemment transmis un courrier interpellant les organisateurs (voir remarque ci-après). Ce qui nous apparaît notable et significatif de leur motivation à ce sujet.

. **Ordre du jour prévu** :

. L'objectif de cette réunion est de finaliser les discussions autour de « la condition n°3 sur la ventilation des prélèvements agricoles ». Un document préparatoire a été transmis (voir dossier organisateurs), contenant les données complémentaires demandées lors de la précédente réunion ainsi qu'une proposition technique du BRGM.

. **Déroulement** : Sous forme de diaporama commenté, notamment par Léna Abasq du BRGM, sous la conduite de Marie Eraud (Ifree).

. Les objectifs visés, de définir en commun « la condition n°3 ventilation des volumes prélevés dans l'année », pour laquelle les participants n'avaient pas pu voter le 1er octobre dernier (lors du précédent groupe de travail), faute d'éléments techniques, peuvent être considérés comme atteints.

. **Quelques observations et remarques particulières notées par les garants** :

- *Le dispositif (visio-conférence) mis en place pour ce groupe de travail, dans le contexte d'exigences sanitaires liés à la pandémie, nous paraît admissible et adapté pour permettre une poursuite des travaux de ce groupe de travail pour l'actualisation des volumes prélevables (fondamental dans les PTGE), visés par ces travaux.*

- *Les membres du groupe de travail présents ont pu participer dans des conditions certes particulières mais acceptables, les échanges avec les animateurs et le BRGM étant restés possibles, notamment concernant les hypothèses proposées,*

- *Parmi les 3 options proposées pour les tests, les participants ont été appelés, après explicitations des caractéristiques de chacune, à voter pour leur choix préférentiel (à noter que c'est l'option N°2 (voir document BRGM) qui a été retenue (11 voix favorables – 2 défavorables – soit 13 votants/14* tenant compte de l'absence du CD17 qui a dû quitter la réunion),*

- *le courrier récemment adressé par M.Bourry (FNE) a également été évoqué, en annonçant une réponse qui sera apportées par les porteurs de projets (comme l'ont sollicités les garants), dans les meilleurs délais (tenant compte du fait que la nouvelle CLE n'a pas encore été désignée),*

- *Même si les limites de temps fixées (1 h. seulement de visio-conférence, tenant compte des contraintes des participants), nous sont apparus très courtes, tous les points de l'ordre du jour prévu ont été abordés, et la condition retenue pour la proposition à la validation de la future CLE (en cours de désignation),*

- *Les garants renouvellent leur demande de mis en ligne des documents liés aux travaux de ce groupe de travail, précisant au moins le fil conducteur suivi et les points d'avancement validés (dans les limites convenues – cf fiche d'observations précédente).*

- *La séance est close à 10h00, dans le respect de l'horaire prévu.*

*Les garants CNDP,
Gilles Faure en coordination avec Walter Acchiardi,*

le 6 novembre 2020.